

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Aucune hausse en 2020-2021

- Transport collectif de La Jacques-Cartier et transport adapté

Shannon, le 17 avril 2020 - En cette période difficile, les élus de la MRC de La Jacques-Cartier ont décidé d'offrir un répit aux usagers du Transport collectif de La Jacques-Cartier (TCJC) et du transport adapté. En effet, les tarifs au 1^{er} juillet, tant pour les laissez-passer mensuels que pour les billets unitaires, demeureront inchangés pour l'année 2020-2021.

« Alors que nous vivons une période exceptionnelle et que la situation financière de certaines de famille a drastiquement changé du jour au lendemain, il nous apparaissait évident de poser un geste pour aider nos citoyens », a précisé le préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, M. Claude Lebel.

Rappelons que tant le TCJC que le transport adapté, considérés comme des services essentiels, demeurent en fonction selon les horaires habituels. Toutes les mesures préventives, dont la désinfection quotidienne des autobus, ont été mises en place pour assurer la sécurité des usagers et des chauffeurs.

Pour plus d'informations, consultez le tcjacquescartier.com ou retrouvez le TCJC sur Facebook.

À propos de la MRC de La Jacques-Cartier | mrc.jacques-cartier.com

La MRC de La Jacques-Cartier regroupe les municipalités du croissant vert de la Capitale-Nationale, soit Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Delage, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval.

À propos du TCJC | tcjacquescartier.com

Le TCJC est un service de transport collectif mis sur pied en 2010 et géré par la MRC de La Jacques-Cartier. Il dessert sept des neuf municipalités de la MRC sur un service régulier et sans réservation. Le Wifi et des supports à vélo sont mis gratuitement à la disposition des usagers.

- 30 -

Source : Marie-Josée Labbé
Conseillère en communication
418 844-2160, poste 302
mjlabbe@mrc.jacques-cartier.com